

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous venez de terminer vos études secondaires dans un pays hors Union européenne et souhaitez vous inscrire à la Haute Ecole...

Vous trouverez ci-après la liste des documents que vous devrez apporter pour la constitution du dossier administratif :

- Photocopie d'un document d'identité en cours de validité : carte d'identité (recto/verso) ou tout autre document officiel établissant votre nationalité (passeport)
- *Permis de séjour*
- Décision du service des équivalences **et** photocopie du titre d'accès à l'enseignement supérieur (baccalauréat ou autre)

Cas particuliers :

- **Sage-femme et Soins infirmiers:** certificat médical attestant que vous êtes apte à suivre la formation et extrait de casier judiciaire
- **AESI – éducation physique et Coaching sportif :** un certificat d'aptitude complété par votre médecin-traitant ou cardiologue de votre choix, après avoir effectué un électrocardiogramme attestant de votre aptitude à suivre des études sportives.



Procédure spécifique d'inscription en sections **kinésithérapie** et **logopédie** : dépôt du dossier les 20, 21 et 22 août 2019, quai du Barbou, 2 à Liège et tirage au sort

Pour les sections **ergothérapie, sage-femme** et **orthoptie** : prise de rendez-vous à partir du 15 juin sur le site de la HEPL.